Clamart, Sceaux, Chatillon, Chatenay, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson

APPEL DES ÉLUS LOCAUX

L'actuelle crise politique doit être surmontée dans un large esprit d'union et de réconciliation nationale.

Les institutions doivent être respectées et renforcées.

Toutes les forces vives de la Nation, aussi bien sur le plan local que sur le plan national, doivent coopérer étroitement pour le mieux-être de la population.

C'est dans cet esprit d'union, d'action, et d'efficacité que *les élus REPUBLICAINS et NATIONAUX,* représentant toutes les tendances de l'opinion libérale et démocratique, ont lancé l'appel suivant :

« Les élus municipaux de la 54e circonscription de la Seine, appartenant aux INDEPENDANTS CENTRE REPUBLICAIN, R.G.R., et ACTION CLAMARTOISE (Clamart, Sceaux, Fontenay-aux-Roses Chatenay-Malabry, Châtillon, Le Plessis-Robinson), réunis le 27 octobre 1962, ont décidé de présenter UNE CANDIDATURE UNIQUE DES LE PREMIER TOUR, afin de faire triompher sans équivoque leur programme de défense des libertés et de la Constitution.

Dans ce but, ils ont demandé à

Pierre DE LÉOTARD

Ancien député de la Seine

de bien vouloir accepter de mener le combat dans des circonstances et dans un secteur particulièrement difficiles.

André CHARRÉ

Maire adjoint de Clamart

a été désigné comme suppléant.

A l'unanimité, LES ELUS LOCAUX invitent tous les électeurs de la 54e circonscription à porter leurs suffrages sur cette candidature d'UNION et de DEFENSE REPUBLICAINE.

Pierre **RAYNAUD**, Maire adjoint de Sceaux,
Docteur **SIMONNET**, Conseiller municipal de Fontenay,
Pierre **BOGAERT**, Conseiller municipal de Clamart,
André **MARMORAT**, Conseiller municipal de Clamart,
Docteur **DEMASSIEUX**, Conseiller municipal de Clamart,
Pierre **CHANLIAU**, Conseiller municipal de Fontenay,
Serge **HOGREL**, Conseiller municipal de Fontenay,
Serge **CAILLET**, Conseiller municipal de Clamart,
François **CORNET**, Maire adjoint de Fontenay,
Docteur **PETIT**, Conseiller municipal de Sceaux,
Claude **FORBIN**, Conseiller municipal de Clamart,
Gérard **PELLERIN**, Conseiller municipal de Fontenay,
Madame M. **MARIANI**, Conseiller municipal de Clamart,
Claude **PIETTE**, Conseiller municipal de Fontenay,
Michel **DUMANI**, Conseiller municipal de Clamart,
Vladimir **POTAPOFF**, Conseiller municipal de Clamart,

CANDIDAT :

Pierre DE LÉOTARD



Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Publiciste. Interné politique à FRESNES, mars 1943-mars 1944. Ancien député de la Seine. Président-Fondateur du Centre d'Etudes et de Réformes. Pere de cinq enfants.

Remplaçant éventuel :

André CHARRÉ



Maire-adjoint de Clamart. Chef de service commercial. Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale de Clamart. Vice-Président de la Caisse des Ecoles de Clamart. Vice-Président du Comité Antituberculeux de Clamart. Ancien combattant. Prisonnier évadé. Père de cinq enfants.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Sur le plan national et international

les grands problèmes de l'Europe, et de l'alliance Atlantique ne doivent pas être du seul ressort du pouvoir. Vos représentants doivent pouvoir être véritablement vos interprètes.

Sur le plan économique et fiscal

les charges doivent être allégées et mieux réparties, notamment grâce à une juste révision des subventions accordées à des pays récemment livrés à eux-mêmes et trop souvent hostiles à la France.

SUR LE PLAN LOCAL ET REGIONAL :

UN PROGRAMME DYNAMIQUE

LE LOGEMENT

reste un des problèmes les plus importants à résoudre dans la région parisienne.

L'accroissement de la population implique une politique réellement efficace du logement comportant :

— l'accélération des programmes H.L.M.,
— des facilités nouvelles pour l'accession à la propriété,
— des mesures de contrôle renforcées pour les sociétés immobilières.

LES TRANSPORTS

sur Paris, leur fréquence, les liaisons intercommunales demeurent un des grands soucis de la population. Le rythme de vie des travailleurs et des étudiants se trouve gravement perturbé par la pénurie des transports de banlieue.

Les efforts constamment déployés par les élus locaux doivent être appuyés par les parlementaires.

L'ENSEIGNEMENT

primaire a été l'objet d'efforts réels de la part de certaines municipalités conscientes de leurs responsabilités, mais en ce qui concerne l'enseignement secondaire et technique qui dépend de l'Etat, il importe que des décisions soient prises d'urgence si on ne veut pas que la population d'âge scolaire soit gravement lésée.

L'EQUIPEMENT SPORTIF

doit être pensé, et sa réalisation rapide, aussi bien dans les nouveaux ensembles que dans nos vieux quartiers. Il faut les terrains de sports, les stades, les salles d'entraînement et les piscines indispensables, sans pour autant négliger l'équipement culturel.

LES VIEILLARDS

doivent être dotés de moyens d'existence décents considérés comme dûs.

Les régimes de retraites doivent être préservés de la mainmise de l'Etat.

POUR QU'UN TEL PROGRAMME DEVIENNE UNE REALITE, il faut au Parlement des hommes actifs et avertis — il faut que des représentants qualifiés travaillent en liaison avec vos élus locaux.
POUR QUE NOS COMMUNES ne soient pas des « parents pauvres » dans un district coûteux, pour qu'elles soient mieux épaulées auprès des pouvoirs publics

VOTEZ UTILE

VOTEZ LÉOTARD

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)